

**COMMUNE DE SAINT VINCENT DE DURFORT**  
**Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 24 octobre 2016**

*Date de convocation : 18 octobre 2016*

**Ordre du jour :**

**Délibérations :**

- Proposition d'emprise des chemins ruraux - hameau de Burg
- Réhabilitation Le Planas : validation de l'APS
- Demande de location ou d'achat – route communale des Terras
- SDE 07 - Travaux d'alimentation électrique - Parcelle AC 403
- Ecole René Cassin : participation financière à la classe de découverte à Albiez
- Foyer socio-éducatif du Collège de l'Eyrieux - subvention 2016-2017
- Adressage de la commune - Demande de subvention à La Région pour la signalétique
- Transfert de la bibliothèque communale

**Divers**

**Présents** : Eliane Bordigoni, Michel Boutran, Michel Gruas, Olivier Juge, Hervé Lombard, Amandine Lyoën, Julien Picard

**Absent excusé** : Marylène Folcher

**Absent** : Rémy Esclaine

**Procuration** de Marylène Folcher à Eliane Bordigoni

**Julien Picard** est nommée secrétaire de séance



*Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 12 septembre 2016 est approuvé à l'unanimité*



***Proposition d'emprise des chemins ruraux - hameau de Burg***

Le projet présenté ne soulève pas d'objection, cependant il est proposé de créer une aire de retournement sur le parking (parcelle AD 464), aire qui resterait dans le domaine communal. Le Conseil se donnant le temps de la réflexion, une décision sera prise lors du prochain conseil municipal. Ce dossier est consultable en mairie.

***Réhabilitation Le Planas : validation de l'APS***

Madame le Maire rappelle les délibérations des 25 janvier et 29 février 2016 par lesquelles il était décidé :

- de désigner les architectes DPLG David Grimaud et Laurent Joliclerc, maîtres d'œuvre de la réhabilitation du bâtiment communal Le Planas
- d'approuver le dossier diagnostic proposé par les architectes ainsi que le plan de financement.

Suite à différentes réunions de la commission « bâtiments » et plus particulièrement celle du 05 octobre 2016 lors de laquelle les maîtres d'œuvre ont présenté l'Avant-Projet Sommaire où étaient prises en compte les modifications demandées par cette même commission « bâtiments », Madame le Maire donne lecture des principales conclusions de la phase APS.

Le montant des travaux HT est révisé à : 137 507,33 € pour la partie « logement », et à 32 197.00 € pour la partie « local de stockage », comme suit :

Plan de financement prévisionnel – Logement Le Planas

Dépenses		Recettes	
Détails des dépenses	En €/HT	Détails des recettes	En €/HT
Maîtrise d'oeuvre	12 720.00	Département	10 000.00
Travaux	122 954.00	SDE 07 Certificats d'économie d'énergie	13 649.00
Honoraires CDPS	1 833.33	Région Auvergne Rhône Alpes	12 250.00
		Agence de l'Eau - Assainissement	3 000.00
		Emprunt/20 ans	100 000.00
		Autofinancement	8 281.47
<b>TOTAL/HT</b>	<b>137 507.33</b>	<b>TOTAL/HT</b>	<b>147 180.47</b>
TVA 5.5%	6 762.47		
TVA 20%	2910.67		
<b>TOTAL/TTC</b>	<b>147 180.47</b>	<b>TOTAL/TTC</b>	<b>147 180.47</b>

Plan de financement prévisionnel – Local de stockage Le Planas

Dépenses		Recettes	
Détails des dépenses	En €/HT	Détails des recettes	En €/HT
Maîtrise d'oeuvre	3 180.00	D.E.T.R.	9 659.10
Travaux	29 017.00	Emprunt/20 ans	10 000.00
		Autofinancement	13 027.30
<b>TOTAL/HT</b>	<b>32 197.00</b>	<b>TOTAL/HT</b>	<b>32 686.40</b>
TVA 20%	6 439.40	Prêt relais	5 950.00
<b>TOTAL/TTC</b>	<b>38 363.40</b>	<b>TOTAL/TTC</b>	<b>38 636.40</b>

Le conseil municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré, par 6 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions, valide l'Avant-Projet Sommaire présenté par Madame le Maire et autorise Madame le Maire à entreprendre toutes démarches nécessaires et à signer au nom de la collectivité tout document qui s'y rapporte.

***Demande de location ou d'achat – route communale des Terras***

Madame le Maire présente le courrier de Madame et Monsieur X portant sur une demande de vente ou de location d'une partie de la voirie communale n°9.

Considérant que la voie communale n°9 fait partie du domaine public de la commune, et donc destinée à la circulation générale et à l'usage direct des citoyens ; Considérant qu'une aliénation serait possible après enquête publique mais que le contexte local n'est pas favorable à cette aliénation, le conseil municipal ne donne pas son approbation à cette demande.

### ***SDE 07 - Travaux d'alimentation électrique - Parcelle AC 403***

L'avant-projet sommaire ne nous étant pas encore parvenu, la décision est reportée au prochain conseil municipal.

### ***Ecole René Cassin : participation financière à la classe de découverte à Albiez***

Madame le Maire présente la demande de participation financière, émanant de l'école René Cassin des Ollières sur Eyrieux, école primaire de rattachement de la commune.

Cette demande porte sur la classe de découverte (CP-CE1-CE2-CM1-CM2) pour un séjour à dominante ski, qui se tiendra du 30 janvier au 03 février 2017 à Albiez le Vieux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de participer financièrement, pour un montant de 1 200 €, à la classe de découverte, dit que les crédits seront inscrits au budget 2017.

### ***Foyer socio-éducatif du Collège de l'Eyrieux - subvention 2016-2017***

Madame le Maire présente la demande de subvention du Foyer socio-éducatif du Collège de l'Eyrieux, ainsi que les actions projetées (voyages scolaires, sorties journalières, loto, accompagnement de la section kayak,...), le bilan financier 2015-2016, le bilan prévisionnel 2016-2017.

Considérant l'importance de cette association au sein du Collège de l'Eyrieux, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'allouer pour l'année scolaire 2016-2017, une subvention d'un montant de 150 € au Foyer socio-éducatif, dit que les crédits seront inscrits au budget 2017.

### ***Adressage de la commune - Demande de subvention à La Région pour la signalétique***

La demande de subvention auprès de la Région interviendra lors du prochain conseil municipal, les devis demandés n'ayant pas été réceptionnés à ce jour.

### ***Transfert de la bibliothèque communale***

Madame le Maire rappelle que dans le cadre de l'aménagement du lieu multi-accueil à l'ancienne école du Chambon de Bavas, il a été décidé de modifier le système de chauffage actuel qui est électrique par l'installation d'un poêle à bois. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de l'acquisition d'un poêle à bois et de la réalisation des travaux d'installation par l'entreprise Benoît Jalenques pour un montant HT de 1 342,00 €.

2 autres offres ont été réceptionnées :

SARL Bouillon : 1 655,86 € - Cabestan Soluce Habitat : 1 917,19 €

La bibliothèque actuellement située au Village sera transférée lors du 1er trimestre 2017 au lieu multi-accueil projeté à l'ancienne école du Chambon de Bavas. La bibliothèque accueillera un point relais de la Bibliothèque Départementale de Prêt.

### ***Devenir du local bibliothèque de l'ancienne poste***

Après transfert des livres, ce local sera mis à disposition de l'Amicale Laïque. Madame le Maire précise que l'autre partie de l'ancienne poste restera une salle de réunions disponible pour les associations.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Madame le Maire déclare la séance close.

La séance est levée à 00h00